



15^{ème} Salon Festi'mariage

Fête et Mariage en Occitanie
Salle Polyvalente de Merville
3 et 4 novembre 2018

Madame, Monsieur, Cher exposant,

Chaque année, nous réunissons les meilleurs professionnels du mariage de notre région qui nous surprennent d'année en année par leur créativité, leur professionnalisme et leur disponibilité.

Cette fois encore, l'association Org'Anim met tout en œuvre pour obtenir une prestation qualitative au meilleur prix.

Certains d'entre vous nous sont fidèles, avec le même plaisir de se retrouver chaque année pour ce salon à taille humaine.

Tout est mis en œuvre pour mettre en valeur votre entreprise, un grand écran LED en fond de scène, vous permettra d'obtenir une visibilité optimale et ludique de votre publicité.

Dans l'attente de vous accueillir sur le **15^{ème} salon Festi'Mariage** de Merville, les **3 et 4 novembre 2018**, veuillez agréer, nos salutations distinguées.

Cordialement,

Le Président,
Association Org'anim

Association ORG'ANIM

150, rue du stade 31330 MERVILLE

Tél. : 06 09 16 11 16 ou 06 37 71 35 95 Email : contact@salonfestimariage.com



15^{ème} Salon Festi'mariage

Fête et Mariage en Occitanie
Salle Polyvalente de Merville
3 et 4 novembre 2018

I. Présentation du salon

Un but : Réunir dans ce salon des prestataires du mariage et de la fête : traiteur, pâtissier, fleuriste, photographe, coiffeur, organisateur, robes de mariées, costumes hommes, disco-mobile... Tout ce qui touche de près au mariage et à la fête sera présent !

Deux défilés par jour sont prévus, ainsi que des animations sur les deux journées.

II. Communication

- Diffusion sur radios locales
- Articles sur journaux locaux (La Dépêche, Le Petit Journal, Le Mervillois)
- Affichage, distribution de prospectus, banderoles
- Inscriptions sur sites internet spécialisés
- Diffusion de votre publicité sur écran géant LED à l'intérieur du salon
- Encart publicitaire dans livret remis à l'entrée du salon
- Publicité Affichage Toulouse Nord/Ouest CLEAR CHANNEL

III. Lieu

Salle Polyvalente
Rue des Écoles
31330 MERVILLE

Association ORG'ANIM

150, rue du stade 31330 MERVILLE

Tél. : 06 09 16 11 16 ou 06 37 71 35 95 Email : contact@salonfestimariage.com



15^{ème} Salon Festi'mariage

Fête et Mariage en Occitanie
Salle Polyvalente de Merville
3 et 4 novembre 2018

IV. Mise en place des stands

Vendredi 2 novembre 2018 à partir de 17h00 et samedi 3 novembre 2018 à partir de 7h00.

V. Démontage des stands

Dimanche 5 novembre à partir de 19h00.

VI. Horaires d'ouverture du salon au public

Samedi 3 novembre de 10h00 à 20h00.
Dimanche 4 novembre de 10h00 à 19h00.

VII. Horaires des défilés

Samedi : 14h30 et 17h30.
Dimanche : 14h30 et 17h30.

VIII. Restauration

Sur place, une terrasse avec vue sur le salon au 1^{er} étage transformée en restaurant.
Ouvert samedi et dimanche midi. Un snack bar est à votre disposition dans le salon.

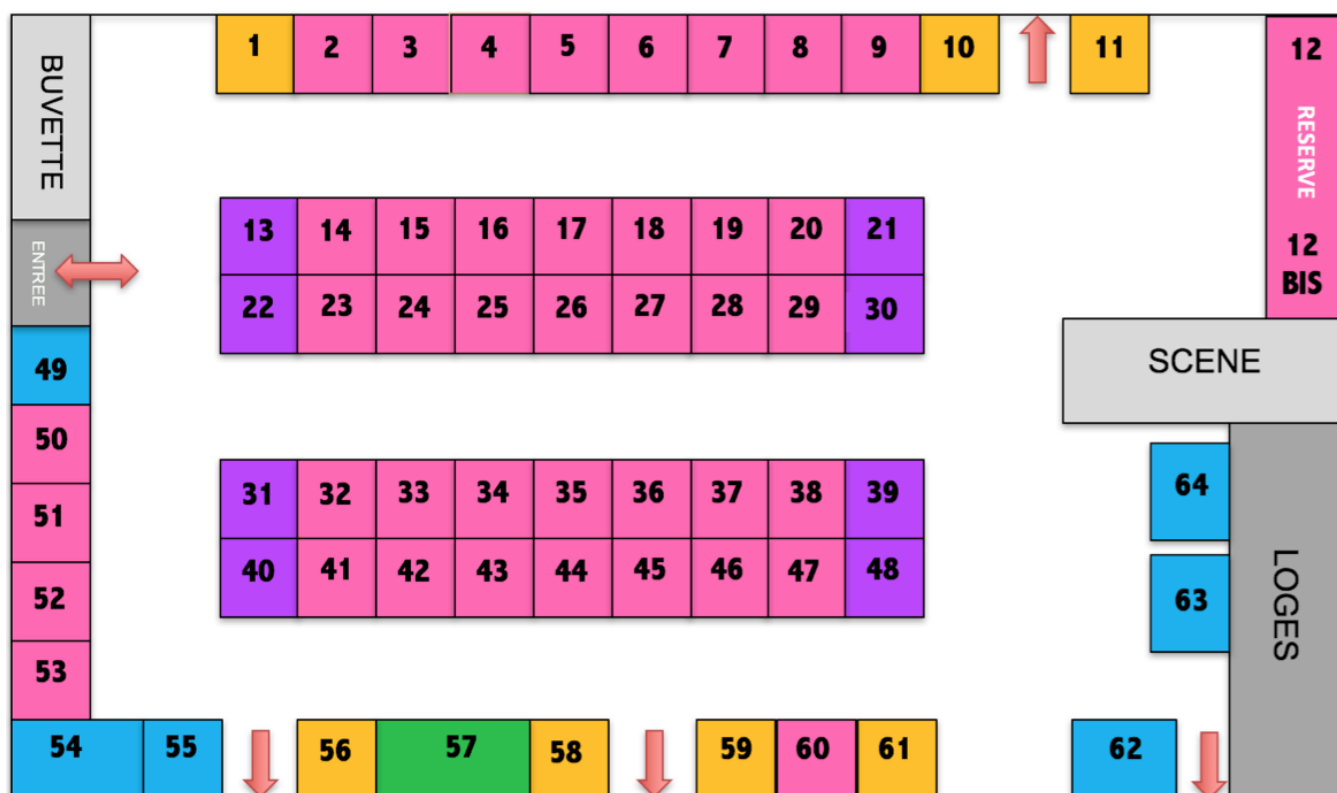
Ouvert aux exposants et à leurs proches (réservation conseillée). Tarif spécial pour les exposants. Pour plus de renseignements ou réservations, contactez le Président du salon au 06 09 16 11 16 ou Emilie au 06 37 71 35 95.

Association ORG'ANIM

150, rue du stade 31330 MERVILLE

Tél. : 06 09 16 11 16 ou 06 37 71 35 95 Email : contact@salonfestimariage.com

IX. Plan du salon





15^{ème} Salon Festi'mariage

Fête et Mariage en Occitanie
Salle Polyvalente de Merville
3 et 4 novembre 2018

DEMANDE DE PARTICIPATION

Nom ou Raison sociale

Enseigne commerciale

Adresse

Code postal Ville

Téléphone.....Fax.....Portable.....

Email Site internet

Interlocuteur.....Fonction.....

Nom du responsable du stand

Nom et adresse facturation (si différente)

N° Siret

Produits / Services présentés

Numéro de stands souhaités : Choix 1 : N°..... Choix 2 : N°..... Choix 3 : N°.....

À retourner **avant le 1^{er} Juin 2018**, accompagné d'un acompte de 30%. Chèque libellé à l'ordre de l'Association ORG'ANIM.

RÉSERVÉ A L'ORGANISATION

Date de réception...../...../..... Versements...../...../..... N° stand.....

Association ORG'ANIM

150, rue du stade 31330 MERVILLE

Tél. : 06 09 16 11 16 ou 06 37 71 35 95 Email : contact@salonfestimariage.com

CONTRAT DE RÉSERVATION

STAND Code couleur sur le plan du salon	PRIX UNITAIRE TTC	CHOIX
4M ² : 2mx2m en linéaire	250€	
Les 2 soit 8M ²	450€	
4M ² : 2mx2m angle central	270€	
Les 2 soit 8M ²	490€	
6M ² : 3mx2m en linéaire	370€	
4M ² : 2mx2m angle mur	260€	
Stand réservé à l'organisation		
Option PARTENARIAT (Logo sur la totalité des affichages publicitaires : site internet, 80 panneaux 4X3m, page Facebook)	200€	
Exposant véhicule de mariage Tarif par véhicule	60€	Quantité :
TOTAL EN TTC	 €



15^{ème} Salon Festi'mariage

Fête et Mariage en Occitanie
Salle Polyvalente de Merville
3 et 4 novembre 2018

PRESTATIONS INCLUSES DANS LE PRIX

TECHNIQUES : Electricité mono 16 Amp, Sécurité, Gardiennage, Assurances multirisques, Cloisons : grilles de 2 mètres de haut.

COMMUNICATION : Publicité personnalisée sur écran à LED sur salon, Animateur durant le salon et encart publicitaire dans livret remis à l'entrée.

Concernant la publicité sur écran à LED, nous vous demandons de réaliser un visuel, d'une durée maximale de 1min. Le fichier devra être sur clef USB ou CD et expédié à l'organisateur au plus tard le 1er Août 2018 dernier délais. (Powerpoint refusé)

Pour l'encart publicitaire du livret, [merci de faire parvenir un visuel au format 5,4cm x 8,5cm](#) par email : contact@salonfestimariage.com avant le 1^{er} août 2018 / DERNIER DÉLAIS.

Aucun visuel (vidéo ou livret) ne sera accepté après le 1^{er} août 2018 sans exception !

L'attribution du stand se fera par les organisateurs, et de manière chronologique en fonction de la date de réception de votre réservation. Cette demande ne pourra être validée que si elle est accompagnée du chèque d'acompte de 30% du montant total. Le solde devra être envoyé 30 jours maximum avant l'ouverture du salon, sous peine d'annulation.

Les chèques devront être établis à l'ordre de l'Association ORG'ANIM.

La demande de participation, le contrat de réservation ainsi que les chèques sont à adresser à :

ORG'ANIM 150, rue du stade 31330 MERVILLE

L'exposant reconnaît avoir pris connaissance du règlement du salon ci-joint et qu'il accepte.

Nom du signataire

Date

Cachet commercial

Signature avec mention « *Lu et approuvé* »

Association ORG'ANIM

150, rue du stade 31330 MERVILLE

Tél. : 06 09 16 11 16 ou 06 37 71 35 95 Email : contact@salonfestimariage.com



15^{ème} Salon Festi'mariage

Fête et Mariage en Occitanie
Salle Polyvalente de Merville
3 et 4 novembre 2018

RÈGLEMENT DU SALON FESTI'MARIAGE

ARTICLE 1 : Le présent règlement a pour objet de déterminer les conditions auxquelles doivent se soumettre organisateurs et exposants du salon Festi-Mariage organisé par l'association ORG'ANIM.

ARTICLE 2 : L'organisateur du salon se réserve le droit de refuser toute candidature, d'annuler toute inscription, d'exclure tout exposant qui viendrait troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans avoir à justifier sa décision et sans qu'il puisse réclamer d'indemnités, ni le remboursement des sommes versées.

ARTICLE 3 : L'inscription sera considérée comme officielle uniquement dès réception du chèque d'acompte lors de la signature du contrat de réservation. L'emplacement du stand ne sera mis à la disposition de l'exposant que lorsqu'il aura payé l'intégralité des sommes dues.

ARTICLE 4 : Les paiements s'effectueront comme indiqué ci-dessous :

- 1) Acompte de 30% encaissé à la réservation
- 2) Solde encaissé 30 jours avant l'ouverture du salon

En cas d'annulation de la participation plus de 30 jours avant l'ouverture du salon, les acomptes resteront dus.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant l'ouverture du salon, l'intégralité de la facture restera due.

ARTICLE 5 : Par leur inscription, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre l'organisateur en cas de vol, de perte ou détérioration. Les objets et documents exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires. Un service de gardiennage sera présent durant la nuit. Toutefois, il est convenu que ce service ne serait engager la responsabilité propre de l'organisateur en cas de perte ou de vol.

ARTICLE 6 : Les stands seront attribués en fonction de l'ordre de retour des réservations. Si le nombre de places était insuffisant, l'acompte sera restitué. Le nombre d'exposants dans la même activité est fixé à 6 et selon les places disponibles. L'organisateur est seul habilité à attribuer l'emplacement des

Association ORG'ANIM

150, rue du stade 31330 MERVILLE

Tél. : 06 09 16 11 16 ou 06 37 71 35 95 Email : contact@salonfestimariage.com

stands aux exposants et le numéro de stand sera définitif le jour de l'installation.

ARTICLE 7 : Aucun regroupement n'est possible compte tenu de la surface minimum ramenée à 4m².

ARTICLE 8 : Les exposants sont tenus d'assurer une présence sur leur stand pendant toute la durée de la manifestation. Les exposants devront obligatoirement habiller/décorer leur stand. L'habillage des stands devra obligatoirement être en M1 (anti-feu).

ARTICLE 9 : Les exposants sont responsables des dommages causés aux locaux et matériels mis à leur disposition.

ARTICLE 10 : Les exposants seront responsables vis-à-vis du public, de l'origine et de la désignation des articles présentés sur leur stand.

ARTICLE 11 : Pendant la durée et les heures d'ouverture au public, les stands sont sous la responsabilité des exposants qui doivent être assurés professionnellement. Ces derniers s'engagent à remettre à l'organisateur :

- une attestation d'assurance responsabilité civile le concernant, à la signature du contrat de réservation
- une attestation d'assurance de son propre matériel contre tous dégâts : incendie, vol, dégradations, etc.

ARTICLE 12 : Concernant les défilés de robes de mariée, un temps de passage sera attribué au prorata de la surface du stand propre à l'exposant (1 robe par m², avec un maximum de 12 robes par défilé).

ARTICLE 13 : Il est formellement interdit de stationner devant la salle polyvalente et les issues de secours pendant les heures d'ouverture du salon.

ARTICLE 14 : Pour une question de sécurité, il est formellement interdit aux exposants de démonter leur stand avant que le salon ne soit fermé au public (19h00).

ARTICLE 15 : Par respect durant les défilés et shows artistes, il est scrupuleusement demandé aux exposants de ne pas diffuser de la musique sur leur propre stand.



15^{ème} Salon Festi'mariage

Fête et Mariage en Occitanie
Salle Polyvalente de Merville
3 et 4 novembre 2018

ARTICLE 16 : Il est interdit aux professionnels non exposants de distribuer des tracts à l'intérieur et à l'extérieur du salon.

ARTICLE 17 : Les animaux sont strictement interdits sur le salon.

ARTICLE 18 : L'organisateur se réserve le droit d'apporter de nouvelles dispositions ou de modifier le présent règlement dans l'intérêt du salon.

ARTICLE 19 : Les exposants s'engagent à respecter en tout point le présent règlement du salon Festi'Mariage. Ce règlement sera affiché à l'entrée du salon.

Association ORG'ANIM

150, rue du stade 31330 MERVILLE

Tél. : 06 09 16 11 16 ou 06 37 71 35 95 Email : contact@salonfestimariage.com